

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01119
Numéro SIREN : 803 406 511
Nom ou dénomination : 3W Développement

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2018 sous le numéro de dépôt 3334

Désignation de l'entreprise										3W DEVELOPPEMENT										Néant		☐ *																																					
Adresse de l'entreprise										1047 AVENUE DE LA RESISTANCE										83000 TOULON																																							
Numéro SIRET *										80340651100029																																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12																													
																				Exercice N clos le										31122017										Exercice N-1 clos le										31122016									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																																																			
		Autres *		014				016																																																			
	Immobiliations corporelles *		028		3071		030		867		2204		997																																														
	Immobiliations financières * (1)		040		49		042				49		49																																														
	Total I (5)		044		3120		048		867		2253		1046																																														
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																			
		Marchandises *		060				062																																																			
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																			
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		30401		070		2463		27938		30848																																												
			Autres * (3)		072		101		074				101		613																																												
Valeurs mobilières de placement		080				082																																																					
Disponibilités		084		45967		086				45967		34020																																															
Charges constatées d'avance *		092		481		094				481		473																																															
Total II		096		76950		098		2463		74487		65954																																															
Total général (I+II)		110		80070		112		3330		76740		66999																																															
PASSIF										Exercice N NET										Exercice N-1 NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120										5000										5000																												
	Ecart de réévaluation										124																																																
	Réserve légale										126										500										500																												
	Réserves réglementées*										130																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)										131																																																
	Report à nouveau										134										24745										23923																												
	Résultat de l'exercice										136										26122										20822																												
	Provisions réglementées										140																																																
	Total I										142										56367										50245																												
	Provisions pour risques et charges										Total II										154																																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156																																																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *										166										1293										863																												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)										169										1740										19080										15891																		
	Produits constatés d'avance										174																																																
	Total III										176										20373										16754																												
Total général (I + II + III)										180										76740										66999																													
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193				(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		1779																																														
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3W DEVELOPPEMENT

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 7

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ventes de marchandises *			209	
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	
	services *		217	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
Production immobilisée *				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			

210		
214		
218	89 492	75 107
222		
224		
226		
230	4 715	227
232	94 207	75 335

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises) *			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			
Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier	- immobilier	
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	5 4 6
Rémunérations du personnel *			
Charges sociales (cf. renvoi 380)			
Dotations aux amortissements *			
Dotations aux provisions			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
Total des charges d'exploitation	(II)		

234		
236		
238	189	191
240		
242	19 451	12 583
244	882	827
250	26 400	24 241
252	11 273	10 239
254	572	268
256		2 463
262	4 701	26
264	63 468	50 837
270	30 739	24 497

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
Produits financiers	(III)		
Produits exceptionnels	(IV)		
Charges financières	(V)		
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348	
Impôts sur les bénéfices *	(VII)		

280		
290		
294	7	
300		
306	4 610	3 675
310	26 122	20 822

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		

312	26 122	314	
-----	--------	-----	--

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles *			
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation des entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			

316		
318		
322		
324	4 610	
330		
251		
998		
999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			
Entreprise nouvelles (44, sexes)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A) 987
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexes A) 989
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer 344
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655		

Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			
Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :		

352	30 732	354	
356			
		360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
---	-----------------	----------------	--

370	30 732	372	
-----	--------	-----	--

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

3W DEVELOPPEMENT

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 292	472	1 779	474		476	3 071	3 071
Immobilisations financières		480	49	482		484		486	49	49
TOTAL		490	1 341	492	1 779	494		496	3 120	3 120
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	295	562	572	564		566	867	
TOTAL		570	295	572	572	574		576	867	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	7 163	652		654	4 700	656	2 463
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	7 163	682		684	4 700	686	2 463

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	☐

VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	18 717	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	1 919	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

3W DEVELOPPEMENT

31/12/2017

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 3W DEVELOPPEMENT				Néant ☒			
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017		Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121			
Variation négative des stocks				145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152			
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Période de référence		024		160			
Date de cessation							
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs							
Effectif moyen du personnel * :				376			
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 0 3 4 0 6 5 1 1 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLES BAT E

CODE POSTAL 83000 VILLE TOULON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SAYER Prénom(s) LAURENT

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000

Naissance : Date 011079 N° Département 83 Commune TOULON Pays

Adresse : N° 1047 Voie AVENUE DE LA RESISTANCE

Code postal 83000 Commune TOULON Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFip N° 2033-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

80340651100029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3W DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

1047 AVENUE DE LA RESISTANCE RESIDENCE LES CYCLADES BAT E

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 001735 en Euros.

Edité le 03/05/2018 à 10:58

Attestation de présentation des comptes

SAS FIDUCIE AUDIT ET CONSEIL

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGE CONSTATEE D'AVANCE			480.87
31/12/2017 OS FAC 1T18	480.87		
COMPTES DE PASSIF			
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			331.32
31/01/2017 SA 01/2017 - Formation continue		12.08	
31/01/2017 SA 01/2017 - Taxe d'apprentissag		14.28	
28/02/2017 SA 02/2017 - Formation continue		12.60	
28/02/2017 SA 02/2017 - Taxe d'apprentissag		14.28	
31/03/2017 SA 03/2017 - Formation continue		12.60	
31/03/2017 SA 03/2017 - Taxe d'apprentissag		14.28	
30/04/2017 SA 04/2017 - Formation continue		12.60	
30/04/2017 SA 04/2017 - Taxe d'apprentissag		14.28	
31/05/2017 SA 05/2017 - Formation continue		12.60	
31/05/2017 SA 05/2017 - Taxe d'apprentissag		14.28	
30/06/2017 SA 06/2017 - Formation continue		12.60	
30/06/2017 SA 06/2017 - Taxe d'apprentissag		14.28	
31/07/2017 SA 07/2017 - Formation continue		13.80	
31/07/2017 SA 07/2017 - Taxe d'apprentissag		15.64	
31/08/2017 SA 08/2017 - Formation continue		13.80	
31/08/2017 SA 08/2017 - Taxe d'apprentissag		15.64	
30/09/2017 SA 09/2017 - Formation continue		13.80	
30/09/2017 SA 09/2017 - Taxe d'apprentissag		15.64	
31/10/2017 SA 10/2017 - Formation continue		13.23	
31/10/2017 SA 10/2017 - Taxe d'apprentissag		15.64	
30/11/2017 SA 11/2017 - Formation continue		13.23	
30/11/2017 SA 11/2017 - Taxe d'apprentissag		15.64	
31/12/2017 SA 12/2017 - Formation continue		13.23	
31/12/2017 SA 12/2017 - Taxe d'apprentissag		15.64	
31/12/2017 OD REGUL FORMATION CONTINUE	4.37		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 204		997		1 207	121.12
21830000	MATERIEL DE BUREAUX ET MATERIE	3 071		1 292		1 779	137.74
28183000	AMORT.MATERIEL DE BUREAU	867		295		572	193.90
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		49		49			
27500000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	49		49			
TOTAL I		2 253		1 046		1 207	115.44
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		27 938		30 848		2 910	9.43
41100000	CLIENTS COLLECTIFS	24 491		26 460		1 970	7.44
41600000	CLIENTS DOUTEUX	5 910		11 550		5 640	48.83
49100000	DEPRECIATIONS COMPTES CLIENTS	2 463		7 163		4 700	65.62
AUTRES CREANCES		101		613		512	83.49
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES			489		489	100.00
44561100	TVA S/FACT.NON REGLEES	101		100		1	1.47
44580000	TVA A REGULARISER			24		24	100.00
DISPONIBILITES		45 967		34 020		11 947	35.12
51210000	LYONNAISE DE BANQUE	45 967		34 020		11 947	35.12
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		481		473		7	1.56
48600000	CHARGE CONSTATEE D'AVANCE	481		473		7	1.56
TOTAL II		74 487		65 954		8 533	12.94
TOTAL GENERAL		76 740		66 999		9 741	14.54

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	5 000	5 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIS APPELE	5 000	5 000		
RESERVE LEGALE	500	500		
10610000 RESERVE LEGALE	500	500		
REPORT A NOUVEAU	24 745	23 923	822	3.44
11000000 REPORT A NOUVEAU	24 745	23 923	822	3.44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	26 122	20 822	5 300	25.45
TOTAL I	56 367	50 245	6 122	12.18
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 293	863	430	49.75
40100000 FOURNISSEURS	1 293	863	430	49.75
AUTRES DETTES	19 080	15 891	3 189	20.07
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	1 806	1 648	158	9.58
43100000 URSSAF	3 198	2 918	280	9.59
43300000 RETRAITE MALAKOFF	912	844	68	8.04
43500000 PREVOYANCE CADRE MALAKOFF	267	95	173	182.79
43702000 FRAIS SANTE CIC	66	66		
43708000 AUTRES ORGANISMES - ADESAT	5		5	
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	934		934	
44550000 TAXES/C.A. A DECAISSER	4 701	2 074	2 627	126.68
44571000 TVA COLLECTEE 20%	5 067	6 336	1 269	20.03
44579000 TVA COLL IC	0		0	
44580000 TVA A REGULARISER	51		51	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	331	309	22	7.19
45500000 CPTE COURANT	366	68	298	439.85
45510000 CPTE SAYER IND KM	1 374	950	424	44.62
46860000 DIVERS-CHARGES A PAYER		583	583	100.00
TOTAL III	20 373	16 754	3 619	21.60
TOTAL GENERAL	76 740	66 999	9 741	14.54

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	89 492		75 107		14 385	19.15
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	89 134		73 350		15 785	21.52
70610000 PRESTATIONS EXO	358		1 758		1 400	79.65
AUTRES PRODUITS	4 715		227		4 488	NS
75800000 PRODUITS DIVERS	15		9		6	74.45
78174000 REPRISE PROVISION CLIENTS	4 700		119		4 581	NS
79100000 TRANSFERT CHARGE			100		100	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	94 207		75 335		18 872	25.05
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	189		191		2	1.21
60100000 ACHATS P/PRESTATIONS	189		79		110	138.70
60800000 FRAIS ACCESSOIRES ACHAT			112		112	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	19 451		12 583		6 867	54.57
60620000 CARBURANT			66		66	100.00
60630000 FRAIS DE PETIT EQUIPEMENT	2 032		826		1 206	145.94
60631000 LICENCES BREVETS	183		7		175	NS
60631100 LICENCE IC	100		99		1	1.09
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	140		165		24	14.76
61300000 LOCATIONS			133		133	100.00
61310000 LOCATION SERVEUR	662		660		2	0.30
61320000 LOYER	1 800		416		1 384	332.56
61400000 CHGES LOCATIVES COPROPRIETE	720		166		554	332.56
61500000 TRAVAUX ENT.ET REPARATIONS	110				110	
61810000 ABONNEMENT DIVERS IP	544		264		280	105.87
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	153		6		147	NS
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 753		2 294		459	19.98
62270000 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEU	816		50		766	NS
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	109				109	
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	17				17	
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	2 565		2 669		103	3.87
62520000 INDEMNITES KM	3 979		3 035		944	31.09
62570000 MISSIONS ET RECEPTIONS	684		489		194	39.69
62600000 FRAIS POSTAUX	211		43		169	396.87
62610000 TELECOM	642		635		7	1.05
62620000 ORANGE INTERNET	757		120		637	530.56
62700000 SERVICES BANCAIRES	473		438		35	8.11
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	882		827		55	6.68
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	180		165		15	8.89
63330000 FORMATION CONTINUE	157		120		37	30.44
63511000 CFE	546		542		4	0.74
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	26 400		24 241		2 159	8.91
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	26 400		24 241		2 159	8.91
CHARGES SOCIALES	11 273		10 239		1 035	10.10
64510000 URSSAF	7 944		7 294		650	8.91
64520000 COTISATIONS RETRAITES	2 136		1 987		149	7.50
64530000 COTISATIONS PREVOYANCE			364		364	100.00
64540000 COTISATIONS FRAIS SANTE	1 188		594		594	100.00
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	5				5	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	572	268	304	113.43
68112000 DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PR	572	268	304	113.43
DOTATIONS AUX PROVISIONS		2 463	2 463	100.00
68174000 DOTATIONS DEPRICIATIONS CLIENT		2 463	2 463	100.00
AUTRES CHARGES	4 701	26	4 675	NS
65400000 CLIENTS IRRECOUVRABLES	4 700		4 700	
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	1	26	25	95.50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	63 468	50 837	12 630	24.84
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	30 739	24 497	6 242	25.48
CHARGES FINANCIERES	7		7	
66600000 PERTE DE CHANGE	7		7	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 610	3 675	935	25.44
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 610	3 675	935	25.44
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	26 122	20 822	5 300	25.45

Société 3W DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 5 000 Euros

RCS N° 803 406 511

**Siège social : 1047 AVENUE DE LA RESISTANCE – RESIDENCE LES CYCLADES BAT E
83000 TOULON**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 04.06.2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre juin à dix neuf heures, Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité de Président de la société « 3W DEVELOPPEMENT », Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros a statué sur l'ordre du jour suivant :

- **examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2017 ;**
- **affectation du résultat ;**
- **conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;**
- **rémunération de la gérance ;**
- **pouvoirs à donner ;**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2017, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence elle donne au Président, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Avant de vous proposer une distribution du résultat, en notre qualité de Président, nous vous rappelons que la loi de finances pour 2018 a réformé la fiscalité applicable aux revenus de capitaux mobiliers en instaurant un prélèvement forfaitaire unique (PFU).

A compter du 1er janvier 2018 le PFU au taux global de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) s'applique sur les dividendes.

L'abattement de 40 % sur les dividendes et produits assimilés n'est pas applicable. Toutefois, il est possible d'opter globalement pour l'imposition des revenus au taux progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cas, l'abattement de 40 % pourra s'appliquer.

Ainsi dans le cas du prélèvement forfaitaire unique, la société versera un dividende amputé de 30 % et la somme correspondante sera versée directement au trésor public.

L'assemblée générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée dans le rapport de la présidence.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable s'élevant à la somme de 26 122 euros comme suit :

- **au compte « report à nouveau » la somme de 122 euros ;**
- **en dividendes la somme de 26 000 euros.**

Etant ici précisé qu'au niveau de la distribution de dividendes, la CSG-CRDS et le PFO sont précomptés et versés par la société directement au centre des impôts pour un montant de **4 472 euros** CSG-CRDS et de **3 328 euros** PFO. Les dividendes nets perçus sont de **18 200 euros**.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés décident de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Années	Bénéfice distribué	CSG-CRDS PRECOMPTE	Dividende NET de CSG-CRDS	Dividende perçu après PFO
31.12.2017	26 000	4 472	21 528	18 200
31.12.2016	20 000	3 100	16 900	12700
31.12.2015	14 000	2 170	11 830	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte qu'il n'existe pas de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Laurent SAYER a perçu une rémunération de 26 400 euros au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos au 31.12.2017.

Il est projeté en année 2018 que le Gérant reçoit à partir de juillet 2018 la somme 2500€ brut par mois

Monsieur Laurent SAYER, agissant en qualité Président, déclare mettre à disposition pour le fonctionnement de la société un local qui lui appartient dont un montant de 1800 euros a été versé au titre de loyer pour l'exercice clos le 31.12.2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

